

RÉNOVATION THERMIQUE

RÉDUISEZ VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE !

En décembre, un nouvel appel à candidatures d'Eco-rénovons Paris est lancé pour permettre aux copropriétaires d'engager la rénovation énergétique de leur résidence.

Proposé par la Ville de Paris, en coordination avec la Mairie du 19^e, le dispositif a pour objectif d'aider les propriétaires à améliorer le confort dans leurs logements et de réduire les factures liées à l'énergie. La rénovation thermique se traduisant notamment par des travaux d'isolation. Lancée dans le 19^e, l'OPATB 19 (Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments) a été suivie pour

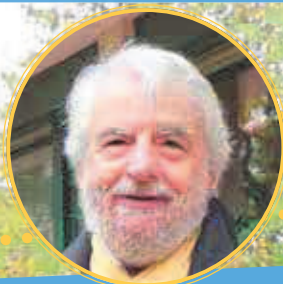
Paris par le programme Eco-Rénovons Paris qui propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour vous aider dans la construction de votre projet, la recherche des professionnels et des aides financières mobilisables. 132 immeubles dans le 19^e arrondissement sont désormais accompagnés.

POUR EN SAVOIR PLUS

En ligne : www.ecorenovonsparis.fr

Par téléphone : 01 70 38 35 10

Par courriel : contact@ecorenovonsparis.fr



TÉMOIGNAGE

ILS ONT RÉNOVÉ LEUR IMMEUBLE !

LES COPROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE ATLAS 1 (5 RUE REBÉVAL) ONT INTÉGRÉ L'OPATB19 EN 2014. LES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE S'ACHÈVENT. RENCONTRE AVEC **JOSEPH ARDITTY**, PRÉSIDENT DU CONSEIL SYNDICAL DE LA RÉSIDENCE ET **CÉLINE ALLAIS**, PROPRIÉTAIRE DEPUIS 6 ANS.

POURQUOI EFFECTUER CES TRAVAUX ?

J.A : La résidence connaît des problèmes thermiques depuis longtemps. Cela causait de fortes dépenses. Nous avons opté pour l'audit global partagé, élaboré en 2013 et 2014 et obtenu des subventions couvrant plus de 70% de la partie énergétique.

POURQUOI ÊTES-VOUS PASSÉ PAR L'OPATB ?

J.A : Intégrer l'OPATB 19^e dès sa création était la suite logique de notre démarche. Un partenariat efficace et de qualité s'est établi entre l'équipe de l'OPATB, le maître d'œuvre, le syndic et le conseil syndical, notamment autour des demandes de subventions. L'OPATB a particulièrement pris en charge le suivi de demande des aides individuelles.

LES COPROPRIÉTAIRES QUI RENCONTRENT DES PROBLÈMES FINANCIERS ONT-ILS EU DES AIDES SPÉCIFIQUES ?

J.A : C'est là que l'OPATB joue un rôle fondamental, car elle assure l'accompagnement des demandes d'aides collectives et individuelles. Au moins une copropriétaire a été prise en charge à 90%.

QUE VOUS A APPORTÉ CETTE RÉNOVATION ?

C.A : Grâce à l'information et l'accompagnement pour les dossiers et les aides accordées nous avons accéléré les démarches et notre projet a pu aboutir.

QUEL IMPACT CETTE RÉNOVATION A-T-ELLE EU ?

C.A : Pour l'instant j'ai moins froid qu'avant, mais nous n'avons pas connu un hiver complet. Les calculs théoriques estiment un gain énergétique de 40%. L'aspect esthétique de l'immeuble s'est aussi grandement amélioré. Mes amis du quartier ont été positivement surpris par l'aspect général de la résidence.